



**Assemblée générale de
l'association URBAMET
15 juin 2001**

Sources d'Europe

Procès-verbal

Accueil par Alain Jacq, chef du service de la Qualité et des Professions au Ministère de l'Équipement/Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

Ordre du jour

- Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire du 13 juin 2000.
- Rapport moral, par le Président.
- Rapport financier, par le Trésorier.
- Approbation du rapport moral et financier, quitus au trésorier.
- Programme 2001/2002.
- Approbation du protocole de production (remis lors de l'assemblée générale du 13 juin 2000)
- Montant de la cotisation annuelle.
- Renouvellement du Conseil d'administration.
- Questions diverses.

Accueil

Alain Jacq, succédant à Claude Allet comme chef du service de la Qualité et des Professions ouvre la session en souhaitant la bienvenue à tous les participants, dans ce lieu très symbolique du socle de l'Arche de la Défense où se trouve le Ministère et siège de Sources d'Europe.

Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire du 13 juin 2000.

QUORUM : La majorité des membres étant présents ou représentés, le quorum est atteint.
Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Rapport moral du Président de l'association URBAMET, Jean-Pierre Dufay

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous retrouver aux Sources d'Europe, c'est à dire presque au sein du Ministère de l'Équipement et du CDU dont le rôle dans Urbamet a toujours, dès la convention signée en 1986 avec l'IAURIF et la Région d'Ile-de-France, été moteur au niveau national.

Les douze derniers mois ont été fructueux, confirmant les 25 ans de partenariat et montrant le bien fondé du changement de structure.

En effet, quel était l'enjeu ?

S'adapter aux nouvelles technologies de communication et faire de notre Association le "Portail phare de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements" pour rassembler les professionnels et s'ouvrir à tous les métiers qui s'y rattachent.

Le projet était ambitieux. Nous sommes sans doute, tous ensemble, en train de le concrétiser. Nous savons nous adapter depuis des années aux nouveaux outils dont les évolutions sont de plus en plus rapides. Nous comptons toujours plus sur une participation accrue des membres. En effet, c'est par la complémentarité, le travail partagé que nous pouvons espérer aller plus avant, rendre plus de services, à nous mêmes et au delà, développer notre audience.

Tel est le bilan de l'année qui vient de s'écouler.

Tout en assurant la mise en place de l'Association nous avons mené à bien les missions fixées par vous l'an dernier.

La structure juridique créée le 2 mars 2000 pour élargir nos coopérations, et donner, à chacun des organismes membres, la parole, a renforcé nos partenariats et nous a permis de tisser des liens nouveaux avec les Réseaux proches.

De nombreux projets ont pu être menés cette année, donnant à URBAMET l'occasion de s'affirmer à travers des actions à portée tant nationale qu'internationale, en matière de documentation comme dans le domaine des nouvelles technologies avec Urbamet.com.

Au plan national :

- Je commence, bien évidemment, par ce qui est le socle de notre association, à savoir, l'alimentation de tous les organismes "collecteurs et alimenteurs" actifs de la banque de données URBAMET, que je tiens ici

à remercier vivement pour leur persévérance et leur dynamisme. Grâce à eux ce sont 7 500 nouveaux documents qui ont été versés sur le serveur du CETE de LILLE.

C'est l'occasion de saluer les nouveaux membres qui ont alimenté cette année la base. Cela est très important car comme tout organisme, notre réseau a besoin de se renouveler.

- Mais, second point fort, les douze derniers mois ont été aussi ceux du développement du « Portail des professionnels de l'urbanisme et de l'habitat » que nous avons pu vous présenter lors de notre AG constitutive de juin dernier. Et dont vous découvrirez les nouveaux développements au cours de la matinée. Que de travail depuis l'an dernier sur le site. Les améliorations ont été constantes entraînant un nombre de requêtes toujours croissant. D'ores et déjà, nous entamons la seconde version, qui sera elle, non plus statique, mais dynamique.

Elle permettra l'alimentation par chaque membre à travers des bases de données. C'est ainsi que le Site **Urbamet.com** deviendra véritablement la référence et l'outil de travail que nous attendons tous.

Il doit être à la fois interactif et coopératif. Il est et sera le site de l'ensemble des utilisateurs dont les membres de l'Association Urbamet seront les fers de lance.

- la complémentarité entre notre activité ancienne et la nouvelle s'est traduite tout naturellement par la mise sur Internet de la banque de données URBAMET grâce à l'appui technique du CETE de Bordeaux. Initialement nous avons parlé de période d'essai gratuite puis d'une interrogation payante. Finalement, car il s'agit, en fait, de créer un véritable service public notion à laquelle tant le CDU que l'aurif sont attachés, comme beaucoup d'entre vous, je n'en doute pas, l'accès et la consultation sont libres et gratuits.

De manière plus ponctuelle et technique, l'Association a aussi réalisé au cours de l'année:

- la dissociation des banques de données ARCHIRES et URBAMET sur le serveur à Lille, tout en gardant le même langage pour des raisons de facilité,
- le développement du thésaurus nouveau et une version de DORIS WEB plus performante, grâce là aussi, à l'appui technique du CETE de Lille.

Enfin comment ne pas parler du renforcement des partenariats auxquels nous attachons tant de prix:

- coopération avec le Réseau ARCHIRES, concrétisée notamment par la réalisation de CD-ROMs documentaires spécifiques.
- participation d'URBAMET aux actions du Club Doc-FNAU.

Les objectifs comme vous pouvez le constater ont été largement dépassés, lorsque je vous dirais que 60 organismes ont manifesté leur participation active à notre Association, et, l'ont manifesté en payant leur cotisation.

Au plan international :

L'engagement dans les nouvelles technologies sous entend un développement de notre action "hors frontières". Là encore il n'y a pas vraiment de nouveau, mais plutôt une nouvelle dimension donnée à nos activités.

- Au premier rang de ces activités il faut bien évidemment placer la réalisation dans l'année dans le cadre de l'association Urbandata de deux CD-Roms URBADISC pour lesquels la contribution d'URBAMET est prépondérante à commencer par son rôle d'animation et de coordination.
- Mais au-delà, Urbamet agit en étant l'interlocuteur français, représentant l'ensemble de ses membres, au sein de l'association Urbandata et montre ainsi son ouverture sur le monde.

Citons:

- la poursuite de la coopération européenne sur « le Lexique multilingue et multimédia MULETA » qui devrait déboucher peut-être sur un nouveau projet européen. L'enrichissement par les membres de l'Association Urbamet, se traduira en 2001, par 200 nouveaux termes, leurs définitions et les images et sons qui y sont reliés,
- les membres d'Urbamet trouveront de nouveaux terrains de coopération avec l'ouverture de l'association URBANDATA vers l'Europe de l'Est concrétisée déjà par un premier partenariat avec la Hongrie.

- Urbandata a été aussi l'occasion d'élargir la diffusion et l'audience de nos bases de données à travers la recherche d'un partenariat de commercialisation, avec un distributeur et concepteur de produits mondial, pour diffuser le CD-ROM URBADISC

Les négociations dans ce sens ont été poursuivies tout au long de l'année avec la société Silver Platter. Les aspects juridiques du contrat ont été approfondis en Février et Mars 2001., Silver Platter vient d'être racheté au 1^{er} Juin par Wolters Kluwer.

Pour tenir nos échéances, nous avons donc, dans le cadre de l'Association Urbandata, été obligés de continuer la mise à jour des CD-Roms 2001 chez un réalisateur à Londres TI (Technical Indexes).

- Bien évidemment la création du « Portail des professionnels de l'urbanisme et de l'habitat » sur le site : www.urbamet.com est le moyen privilégié d'atteindre une audience internationale et de faire connaître l'ensemble de nos savoir faire à l'étranger.

Les perspectives de développement semblent devoir maintenant se concrétiser de façon certaine avec nos partenaires au plan national, européen et international.

Tout cela est très positif et nous allons démarrer une nouvelle phase de développement.

Nous sommes fiers au sein de l'Association d'avoir réuni encore plus de membres actifs notamment : 17 Ecoles d'Architecture et 15 Agences d'Urbanisme, mais également l'ANAH, le CAUE 92, la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Villes et Territoires Méditerranéens, etc....

Je souhaite profiter de cette importante Assemblée pour adresser un grand remerciement à l'une de mes collaboratrices qui nous quittera à l'automne et qui ne sera pas avec nous l'an prochain, et, qui a tant œuvré pour l'Aurif mais également pour tous les organismes avec qui nous avons collaboré, et en tout premier lieu Urbamet. Je veux ici remercier solennellement Stéphanette Vicairé

Grand merci à vous tous également qui par votre présence aujourd'hui, manifestez encore et toujours votre attachement à la poursuite de cette collaboration, commencée il y a plusieurs années.

Le rapport financier, lui, va nous être présenté par notre Trésorier Philippe Montillet, ensuite nous vous demanderons de bien vouloir approuver par un vote ces deux rapports.

NB : Bien entendu seuls les organismes membres, à jour de leur cotisation, pourront voter.

Rapport financier : Bilan 2000- 2001 et budget prévisionnel 2001-2002, par Philippe Montillet, Trésorier

a) – Budget URBAMET 2000-2001 - Bilan du 13/06/2000 au 31/05/2001

Les comptes sont bons. Nous finissons l'année avec un exercice excédentaire, mais il faut savoir relativiser, d'abord parce que nous avons des charges liées à la production du CD Rom 2001-2 que nous avons dû provisionner.

Et ensuite parce que cette année est une année exceptionnelle puisque la première du 1er exercice de l'Association avec encore de nombreux postes de dépenses assurées par les organismes fondateurs en particulier pour les frais d'installation et de mise en route de l'Association.

- Cotisations 2000-2001 :

Le versement des cotisations ont été versées par tous les membres ayant manifesté leur intention de participer à l'Association avant cette Assemblée Générale.

A ce jour 60 organismes sont à jour de leur cotisation en francs français (1.000 FF), car l'an prochain bien entendu les comptes seront faits en euros. La cotisation pour l'exercice, pour éviter les centimes sera fixée à 152 €

- Produits et Editions de CD-Roms :

Les publications de l'année ont été importantes, et nous avons développé et réalisé plusieurs CD-ROM, qui correspondent à la plus grande part de nos recettes comme de nos dépenses.

A ce propos je rappelle que nos factures ne feront plus apparaître de TVA, car nos activités associatives sont hors champ de TVA. Les nouvelles dispositions fiscales instaurées en 2000 pour les associations, ont confirmé cette exonération des impôts commerciaux en faveur des associations qui exercent des activités lucratives accessoires.

Conformément à ces nouvelles dispositions, les organismes sans but lucratif constitués sous forme associative bénéficient d'une exonération, à condition que le montant de leurs recettes commerciales accessoires n'excède pas 250.000 F par an. – Ce qui est notre cas.

-b) - Budget prévisionnel URBAMET du 01/06/2001 au 31/05/2002

Le budget que nous présentons est équilibré en fonction du programme de travail qui vous sera présenté ultérieurement et qui tient compte des activités que nous allons développer au cours de l'exercice à venir.

Nous vous proposons notamment :

- La réalisation d'une plaquette promotionnelle bilingue indispensable à notre développement tant au plan national qu'international afin de mieux pour répondre aux nombreuses demandes d'information de nos adhérents et des nouvelles questions qui arrivent par le site urbamet.com.

- Des sessions de formation réservées au membres sont prévues également à l'automne.

Le montant des cotisations comme celui des CD Rom, est maintenu au tarif actuel.

Approbation du rapport moral et financier, quitus au trésorier

QUORUM : La majorité des membres étant présents ou représentés, le quorum est atteint.

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée générale. Quitus est donné au trésorier sur sa gestion.

Programme de travail 2001/2002.

Développement et production :

Développement du site internet URBAMET.COM

Alimentation de la banque de données URBAMET

Réalisation de cd-roms :

- URBADISC (2 éditions)
- URBAMET-ARCHIRES

Poursuite de négociations avec la société SilverPlatter

Thésaurus Urbamet : cd-rom et mise sur le site internet

Formation

2 journées à l'automne 2001:

- Mise à jour et suivi du site internet
- Indexation et interrogation de la banque de données

Représentation et promotion

Représentation auprès d'organismes partenaires : Association Urbadata, Archires,

Union européenne, ...

Réalisation de documents d'information

Participation à des manifestations professionnelles

QUORUM : La majorité des membres étant présents ou représentés, le quorum est atteint.

Le programme de travail est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

Approbation du Protocole de coproduction.

Remis lors de la dernière assemblée générale du 13 juin 2000, il a été renvoyé lors de la convocation à cette assemblée générale. Il est porté en annexe à ce procès-verbal. Après avoir été approuvé par l'assemblée générale, il doit être renvoyé signé par les responsables des organismes coproducteurs, au Président de l'association qui à son tour le signera.

QUORUM : La majorité des membres étant présents ou représentés, le quorum est atteint.

Le Protocole de coproduction est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

Montant de la cotisation annuelle

Elle a été présentée par le trésorier dans la partie « budget prévisionnel » du rapport financier, en proposant une correspondance en Euros de 152 €(pour éviter les centimes).

QUORUM : La majorité des membres étant présents ou représentés, le quorum est atteint.

Le montant de la cotisation est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

Renouvellement du conseil d'administration

Le Président signale les modifications dans les nominations de personnes qui sont intervenues au sein du Ministère de l'Équipement et la candidature de l'ANAH au conseil d'administration.

Ont été renouvelés ou élus au conseil d'administration :

- Thierry THIEFFRY représentant l'Agence d'Urbanisme de Lille,
- Françoise SALVADOR représentant l'Association Nationale pour l'amélioration de l'Habitat / ANAH,
- Olivier LEMAIRE représentant l'Association Internationale Villes et Ports,

- Jean-Paul DUMONTIER, représentant le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les équipements/ CERTU,
- Pierre PELLARD représentant le Centre français des Urbanistes / CFDU,
- Bernard WELCOMME représentant l'Ecole d'Architecture de Lille,
- Marcel BELLIOU représentant la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme / FNAU,
- Jean-Pierre DUFAY représentant Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF,
- Philippe MONTILLET représentant Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF,
- Bernard ECREMENT représentant l'Institut d'Urbanisme de Paris / Université de Paris XII - Val-de-Marne / IUP-Créteil,
- Jean MARIEU représentant l'Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme de l'Université de Bordeaux III / IAB,
- Xavier CREPIN représentant l'ISTED,
- Alain JACQ représentant le Ministère de l'Equipement, des Transports et du logement / DGHUC :
- François PERDRIZET représentant le Ministère de l'Equipement, des Transports et du logement / DRAST, excusé,
- Eric LENGEREAU représentant le Ministère de la Culture et de la Communication / Direction de l'Architecture et du Patrimoine / DAPA.

QUORUM : La majorité des membres étant présents ou représentés, le quorum est atteint.

La composition du conseil d'administration est approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Questions diverses

Pas de questions diverses soulevées par l'Assemblée générale.